COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 juin 2008 (convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max. M. FREYGEFOND Ludovic, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle. M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. Mme LIRE Marie Francoise. M. OLIVIER Michel. M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, MIle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, MIle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DAVID Yohan, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, KHADIR Samira, Mlle FI Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER M. GUICHOUX Jacques, Jean-Paul, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45 M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30

M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30

M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques

M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude

M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30

M. BAUDRY Claude à M.DUBOS Gérard à partir de 11 h 30

Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle

Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30

M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30

M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30 Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan

M. DAVID J-Louis à M.GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15

M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence

Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30

M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30

M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean-Paul

M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis

M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel

M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30

M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane

M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00

M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max

Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15

M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas

M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30

M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier

M. SAINTE "MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30 Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45 M. TRIJOULET Thierry à Mme DELTIMPLE Laurence a partir de 11 h 30

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 27 juin 2008

POLE ADMINISTRATION ET FONCIER Direction de l'Action Foncière

N° 2008/0380

Suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux - Mise à 4 voies entre Cenon et la Benauge - Préfinancement des acquisitions foncières - Modification de la délibération n°2008/0105 du 22 février 2008 - Auto risation - Décision

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors de sa séance du 22 février 2008, le Conseil de communauté a autorisé le Président à signer la convention quadripartite à intervenir entre RFF, la Région Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde et la Communauté Urbaine de Bordeaux en vue d'assurer le préfinancement des acquisitions foncières nécessaires à la suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux sur le territoire de la Commune de Cenon, étant précisé que, dès l'obtention de la déclaration publique du projet – prévue alors pour fin 2008 – et du plan de financement prévu alors pour mi 2009 -, RFF remboursera aux trois partenaires précités l'intégralité des dépenses engagées.

La convention correspondante estimait à 17 300 000 euros le montant total de ce fond d'intervention, Conseil Régional, Conseil Général et Communauté Urbaine, intervenant à hauteur de 1/3 chacun.

Or, au cours des séances de travail entre les services des collectivités concernées et après visite exhaustive des biens à acquérir, il est apparu que les actions foncières préopérationnelles à conduire pourraient amener à rehausser le montant de l'enveloppe budgétaire prévue de 17,3 M€ HT à 19 M€ HT, ce qui éviterait d'engager une nouvelle procédure s'il y avait lieu de conclure un avenant à la convention.

La Région Aquitaine en a d'ailleurs acté le principe et voté sa participation à hauteur d'un tiers de ce montant ; le Département de la Gironde devrait se prononcer prochainement.

Les principes généraux, les dispositions ainsi que les modalités d'appels de fonds restent identiques aux termes de la convention annexée à la délibération du 22 février 2008 ; seul le montant total se trouve modifié et porté à hauteur de 19 M€ et le tableau de répartition se présente en conséquence ainsi qu'il suit :

	Montant HT en € courants	Répartition
CUB	6 333 333	un tiers
Conseil Régional d'Aquitaine	6 333 333	un tiers
Conseil général de la Gironde	6 333 333	un tiers
Total du besoin de financement	18 999 999	

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

A - AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à modifier la délibération du 22 février 2008 et la convention y annexée en portant l'estimation du préfinancement des acquisitions à réaliser de 17,3 M€ HT à 19 M€ HT et à signer la convention quadripartite correspondante ci-jointe à intervenir.

B - CONFIRMER

Que le montant de la dépense correspondante sera inscrit au Budget Principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 8 JUILLET 2008

PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2008

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

M. MICHEL HERITIER